

gens et 60,000 d'entre eux émigrent chaque année pour aller grossir l'effectif de la main-d'œuvre d'un autre pays. Ils nous quittent après avoir reçu une formation technique dans notre pays.

M. DEUTSCH: C'est exact jusqu'à un certain point.

Le sénateur CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*): Mais vous ne pouvez pas dire jusqu'à quel point?

M. DENTON: Il faudrait connaître le degré d'instruction de ces personnes.

Le sénateur CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*): Si je ne me trompe, d'après votre réponse à la question de l'honorable sénateur Croll, ces renseignements ne se trouvent pas dans la documentation que vous avez pu obtenir.

M. DENTON: Non.

Le sénateur CROLL: Autant que vous sachiez, le mouvement d'émigration a-t-il été uniforme? Vous avez dit: environ 60,000 ou 65,000 émigrants par année. Ce que j'essaie de savoir, c'est s'il peut y avoir 30,000 émigrants une année et 90,000 l'année suivante, ou quelque chose comme cela.

M. DENTON: Le nombre a eu tendance à augmenter. Le taux était beaucoup plus bas au début de la dernière décennie, et plus élevé vers la fin. Ces dernières années, il s'est maintenu aux environs de 60,000 à 70,000.

Le sénateur CROLL: Lorsque vous parlez de décennie, est-ce que vous voulez dire de 1950 à 1960?

M. DENTON: Oui.

Le sénateur CROLL: Le taux était peu élevé dans les années qui ont suivi 1950 et il a augmenté quelque peu vers le milieu de la décennie, dites-vous?

M. DENTON: Oui.

Le sénateur CROLL: Et il était encore plus élevé au cours des dernières années?

M. DENTON: Oui.

Le sénateur CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*): Si je puis me reporter une fois de plus à la page 23, tableau 13, ce que vous dites à l'honorable sénateur Croll, je suppose, c'est que lorsque le chômage augmente au Canada le taux d'émigration s'accroît?

M. DENTON: Oui, c'est une déduction que vous pouvez faire.

Le sénateur CROLL: Une conclusion.

Le sénateur LAMBERT: Il y a eu une époque au début du siècle où il n'y avait aucun gain net pour l'augmentation de population de ce pays entre l'entrée des gens et le taux de naissance par rapport à la migration. La situation a changé considérablement, bien sûr, dans les quinze ou vingt dernières années.

M. DENTON: Bien sûr.

Le sénateur LAMBERT: De telle sorte que nous enregistrons un gain net de population.

M. DEUTSCH: Le gain a été très important. Le gain a été considérable dans les dix dernières années.

Le sénateur LAMBERT: Le recensement le montre.

M. DEUTSCH: Un des faits les plus frappants dans les dix dernières années est qu'environ la moitié de l'augmentation de la main-d'œuvre canadienne provient de la migration, déduction faite de l'émigration.

Le sénateur CONNOLLY (*Ottawa-Ouest*): De plus nous perdons peut-être un nombre important de personnes déjà formées ayant reçu leur formation dans nos institutions. Possédez-vous quelques renseignements, monsieur Denton, sur le niveau de formation de certains immigrants? Pouvez-vous indiquer s'il existe une compensation?